Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: PRMX

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: EU-0018497-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:

EU-0018497-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	8
5.1. Consignes d'utilisation	
5.2. Mesures de gestion des risques	8
	8
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	8
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage 	9
6. Autres informations	9

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

PRMX			
IODOSE			

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation

Nom	PRODHYNET SA
Adresse	11 avenue des châtelets 22440 PLOUFRAGAN France

Numéro de l'autorisation

EU-0018497-0000 1-3

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3

EU-0018497-0003

Date de l'autorisation

11/10/2018

Date d'expiration de l'autorisation

30/09/2028

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant

PRODHYNET SA

Adresse du fabricant

11, Avenue des Châtelets 22440 PLOUFRAGAN France

Emplacement des sites de fabrication

PRODHYNET SA - 11, Avenue des Châtelets 22440 PLOUFRAGAN France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1319 - lode	
Nom du fabricant	COSAYACH : SCM Cía. Cosayach Minera Negreiros, Rut. N°96.625.710-5	
Adresse du fabricant	Terrenos de Elena S/N - Huara, Región de Tarapacá Chili	
Emplacement des sites de fabrication	Extrait de la mine à : S.C.M. Cía. Minera Negreiros, S.C.M. Cosayach Soledad. Rafiné S.C.M. Cía. Minera Negreiros Pozo Almonte Chili	
Substance active	1319 - lode	
Nom du fabricant	ACF MINERA SA	
Adresse du fabricant	San martin 499 Iquique Chili	
Emplacement des sites de fabrication	Faena Lagunas KM. 1.722 Ruta A-5, Pozo Almonte Chili	
Substance active	1319 - lode	
Nom du fabricant	SOCIEDAD QUIMICA y MINERA SA	
Adresse du fabricant	Los Militaers 4290 SANTIAGO DE CHILE Chili	
Emplacement des sites de fabrication	Pedro de Valdivia (PV) Route B 180 Antofagasta Chili	
	Nueva Victoria (NV) Route 5 North, Km 1925 Pozo Almonte Chili	

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
lode		Substance active	7553-56-2	231-442-4	2,5
Alcools, C12-14, éthoxylés (rapport molaire moyen de 11 moles EO)	Poly(oxy-1,2- éthanediyle), -C12-14-(à nombre pair)-hydroxy- alkyle		68439-50-9		24,199

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Provoque des lésions oculaires graves.

Risque présumé d'effets graves pour les organes (thyroïde) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par voie orale.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

Peut être corrosif pour les métaux.

Conseils de prudence

Tenir hors de portée des enfants.

Ne pas respirer les brouillards.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas respirer les aérosols.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Éliminer le contenu dans en accord avec les règlementations locales/régionales/nationales/internationales

Éliminer le récipient dans en accord avec les règlementations locales/régionales/nationales/internationales

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Use # 3.1 - Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

Type de produit

développement)

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée Organisme(s) cible(s) (y compris stade de

Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactérie Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation avant la traite

Méthode(s) d'application

Trempage, mousse, pulvérisation -

Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) avant la traite

Récipient de trempage, Récipient à mouse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique

Taux et fréquences d'application

Doses d'application pour le produit dilué : vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml $\,$ recommandé) - brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) - chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à

4 ml recommandé) - 10 -Fréquence : 2 à 3 fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

BIDON PEHD 5, 10, 22 L

FÛT PEHD 60, 120, 220 L

CONTENEUR PEHD 1000 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Préparer une dilution à 10 % (v/v : 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) pour l'activité bactéricide et levuricide.
Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage / récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.
Éliminer toutes les saletés visibles avant d'appliquer le produit.
Avant la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.
Laisser agir le produit pendant au moins une minute.
Utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau trayeur.
Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques
Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de protection/lunettes de protection.
S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenan pas d'iode pour la désinfection après la traite.
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement
Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et soi emballage
Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage
Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Use # 3.2 - Trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bacteria Nom commun: bactérie Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: levures Nom commun: levures Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Algae Nom commun: algues Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: virus Nom commun: virus

Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Désinfection des trayons des animaux de production laitière par trempage, mousse, pulvérisation après la traite

Méthode(s) d'application

Trempage, mousse, pulvérisation -

Désinfection des trayons par trempage, mousse ou pulvérisation manuel(le) ou automatisé(e) après la traite.

Récipient de trempage, Récipient à mousse, pulvérisateur, machine automatisée de trempage, machine automatisée pour mousse, pulvérisateur automatique

Taux et fréquences d'application

Doses d'application du produit dilué : vaches et bufflonnes : 3 à 10 ml (5 à 8 ml recommandé) - brebis : 1,5 à 5 ml (1,5 à 3 ml recommandé) - chèvres : 2,5 à 6 ml (2,5 à 4 ml recommandé) - Pour la désinfection bactéricide, levuricide, algicide, il convient de préparer une dilution à 10 % (v/v : 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml). Pour la désinfection virucide, il convient de préparer une dilution à 20 % (v/v : 20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml). -

Fréquence : 2 à 3 fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

BIDON PEHD 5, 10, 22 L

FÛT PEHD 60, 120, 220 L

CONTENEUR PEHD 1000 L

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Préparer une dilution à 10 % (v/v : 10 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) pour l'activité bactéricide, levuricide et algicide ou 20 % (v/v : 20 ml de produit, ajouter de l'eau jusqu'à 100 ml) dans le cas ou l'activité virucide est nécessaire.
Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage / récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.
Après la traite, appliquer le produit par trempage / mousse / pulvérisation manuel(le) ou automatique sur toute la longueur des trayons de l'animal.
Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les vaches debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
Lors de la traite suivante, utiliser systématiquement la méthode de nettoyage et d'essuyage des trayons avant d'attacher le faisceau de traite.
Voir également les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.
4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques
Pour les applications manuelles par pulvérisation, porter des gants de protection résistants aux produits chimiques (le matériau des gants sera précisé par le titulaire de l'autorisation mentionné dans les informations sur le produit)/des vêtements de
protection/lunettes de protection. S'il est nécessaire de procéder à une désinfection avant et après la traite, il convient d'utiliser un autre produit biocide ne contenant pas d'iode pour la désinfection avant la traite.
4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement
Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.
4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage
Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.
1.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage
Voir les instructions générales d'emploi du meta RCP 3.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Voir les consignes d'utilisation spécifiques pour chaque usage. Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées. Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.				
Il est recommandé d'utiliser une pompe de dosage pour verser le produit dans l'équipement d'application. Remplir manuellement ou automatiquement le récipient de trempage /récipient à mousse/ le pulvérisateur avec le produit dilué.				
Répéter l'application, si nécessaire, à chaque traite. Nettoyer régulièrement le matériel d'application à l'eau chaude.				
5.2. Mesures de gestion des risques				
Voir les mesures de gestion des risques spécifiques pour chaque usage.				

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Les laver avant de les remettre.

En cas de malaise, obtenir un avis médical/consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin.

INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS

- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air frais.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux :

Rincer immédiatement en appliquant un léger filet d'eau pendant au moins 15 minutes, les yeux grands ouverts.

Si la personne porte des lentilles de contact, les retirer si cela est possible. Continuer de rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

- En cas d'ingestion : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Obtenir un avis médical.

Se référer à la fiche de données de sécurité mise à la disposition des utilisateurs professionnels : elle contient un numéro de téléphone en cas d'urgence.

Déversement important : Délimiter, contenir le déversement avec un absorbant inerte et le recueillir au moyen d'une pompe dans un réservoir de secours. Recueillir le déversement dans des récipients appropriés et refermés, et portant une étiquette correcte en vue de l'éliminer.

Ne jamais remettre les déversements dans les récipients d'origine en vue de les réutiliser.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

A la fin du traitement, éliminez le produit inutilisé, ainsi que son emballage, conformément aux exigences locales. Le produit utilisé peut être évacué vers les égouts municipaux ou déversé avec le lisier, selon les exigences locales. Évitez de le déverser dans des installations d'épuration individuelles.

Les serviettes en papier utilisées pour éliminer le produit et sécher les trayons peuvent être éliminées dans les déchets ordinaires et domestiques.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Durée de conservation : 2 ans dans les emballages PEHD Ne pas stocker à une température supérieure à 30 °C.

6. Autres informations